

Paul St-Pierre

DEVOIR CHOISIR : LE DILEMME DU TRADUCTEUR



Source : *Terminogramme*, n° 68, 1993, p. 10-13.

Devoir choisir : le dilemme du traducteur

Remarques préliminaires

Les traducteurs se plaignent souvent de nos jours du peu de respect qui leur est accordé, du mépris qu'ils subissent et qui peut prendre plusieurs formes : imposition de délais déraisonnables, discussion hargneuse sur les tarifs — parfois dérisoires d'ailleurs —, présomption abusive que toute personne capable de parler une langue étrangère, même mal, est capable de la traduire. Or, ce manque de respect pour le travail du traducteur ne date pas d'hier; il constitue un thème constant des préfaces des traducteurs français du XVI^e siècle. Ceux-ci disent très souvent avoir traduit pendant leurs loisirs, à temps perdu — sous-entendant par là qu'une traduction est le contraire d'un travail sérieux. Ainsi Antoine Alaigre, en 1542, dans la présentation de *Du mépris de la Court* de l'auteur espagnol Antoine de Guévara, écrit qu'étant au village il a décidé de se consacrer à la traduction de ce livre, sans penser la publier, mais avec l'intention plutôt de la laisser dans un coin de sa chambre pour « servir de viande aux Rats ». Ou encore, Laurent Joubert, le traducteur de la première partie de *l'Histoire entière des poissons* (1558) souligne la perception négative de ce métier qu'ont les lecteurs : « [...] le peu d'estime auquel sont le plus souvent traducteurs, commentateurs, et tous autres qui emploient leur tems à peine sur les livres des autres, à la maigre recompense qu'ils en reçoivent. » La traduction ne serait donc que passe-temps, que distraction, qu'activité peu honnête et mal vue que l'on doit garder pour soi, ou pour les rats. Or, un coup d'œil jeté sur l'histoire de la traduction permettra de préciser certaines des raisons pour lesquelles la traduction a été considérée ainsi à travers les âges, de dégager les difficultés rencontrées par les traducteurs et de dire quelles ont été les solutions apportées.

Les choix des traducteurs

L'histoire de la traduction est l'histoire des **choix** opérés par les traducteurs, des choix déterminés moins par le texte à traduire que par le contexte dans lequel ont travaillé les traducteurs. Qui dit *choix* dit nécessairement **différences** entre la traduction et le texte original, et ce sont ces différences, obligatoires en traduction, qui rendent inconfortable la position du traducteur. Car le plus souvent — et c'est presque un autre lieu commun de la traduction —, le traducteur est censé rester invisible, transparent, il ne devrait intervenir aucunement entre le texte original et le lecteur. Mais les choix du traducteur l'obligent à se déclara-

rer présent, et on peut dire que l'histoire de la traduction est aussi l'histoire de ces situations inconfortables dans lesquelles les traducteurs se sont trouvés.

Or, les traducteurs ont adopté plusieurs tactiques pour éliminer le plus possible l'apparence d'une trop grande subjectivité dans les choix qu'ils devaient faire. La première — la plus radicale et en même temps celle que l'on a le plus de mal à justifier — c'est de prétendre qu'il existe une correspondance absolue, une équivalence exacte entre l'original et la traduction; la deuxième, c'est de mettre l'accent sur l'intention de l'auteur et de viser, au-delà des différences linguistiques, la reproduction de cette intention; la troisième, c'est de privilégier au contraire le lecteur et de tenter de créer un texte qui ne se lise pas comme une traduction et qui produise sur ses lecteurs le même effet que le texte original. À ces trois tactiques correspondent différents moments de l'histoire de la traduction.

La correspondance absolue : la Septante

D'abord, prenons le cas d'une traduction tout à fait particulière, celle de l'Ancien Testament effectuée quelque deux siècles avant Jésus-Christ et connue sous le nom de *Septante*¹. C'est la plus ancienne traduction grecque de l'Ancien Testament, faite dans des conditions assez spéciales.

En effet, c'est le roi d'Égypte Ptolémée II Philadelphe qui a voulu faire traduire l'Ancien Testament pour les juifs installés en Égypte parce que ceux-ci ne connaissaient plus l'hébreu. À sa demande, le roi de la Judée a envoyé 72 (certains commentateurs disent 70) traducteurs à Alexandrie, la capitale de l'Égypte, où ils ont été reçus par le roi. À un banquet qui a duré sept jours, on leur a posé 72 questions pour contrôler leurs connaissances, et ensuite on les a séquestrés dans une île près d'Alexandrie. Une certaine tradition veut que chaque traducteur ait travaillé seul, sans consulter les autres. Le travail terminé, on a pu constater que les 72 traducteurs avaient tous produit un même texte, conforme à tous les points de vue au texte original.

L'historien Flavius Josèphe décrit ainsi le résultat :

« Quand l'ouvrage fut achevé, Démétrius assembla tous les Juifs, et leur lut cette traduction en présence de ces soixante-douze interprètes. Ils l'approuvèrent, louèrent fort Démétrius d'avoir conçu un dessein qui leur était si

avantageux, et le prièrent de vouloir aussi faire part de cette lecture aux principaux de leur nation. Elisée, sacrificateur, les plus anciens interprètes, et les magistrats établis sur le peuple demandèrent ensuite que, puisque cet ouvrage avait été si heureusement achevé, il ne fut plus permis d'y rien changer. Cet avis fut approuvé, mais à condition qu'avant d'établir cela en forme de loi, il serait permis à chacun de voir s'il n'y avait rien à ajouter ou à diminuer, afin que la chose ayant été très-soigneusement examinée on ne pût jamais y revenir. »

Cette histoire raconte donc la production d'une traduction parfaite, d'une traduction n'impliquant pas de choix de la part des traducteurs et qui pouvait se substituer à l'original du fait même qu'elle ne s'en distinguait point. En fait, ce que raconte cette histoire est l'**absence** même de traduction : la version produite (la Septante) aurait été le résultat d'une opération miraculeuse; et puisqu'il y aurait eu miracle — c'est ce que cette histoire a pour but d'établir —, le traducteur ne serait en fait personne d'autre que l'auteur du texte original lui-même, c'est-à-dire Dieu.

L'effet de l'histoire : saint Jérôme

Quelque six siècles après la production de cette traduction parfaite, il a fallu retraduire l'Ancien Testament en latin à partir du grec ou de l'hébreu. Et effectivement saint Jérôme avait un choix à faire en ce qui concerne le texte original : devait-il partir de la traduction miraculeuse, produite dans les conditions que l'on vient de décrire, ou de l'hébreu? Sa solution a été en quelque sorte de ne pas choisir; il a donc fait deux traductions : une première à partir de la Septante, avec indication des endroits où la version grecque s'écartait du texte hébreu, et une deuxième, à partir de l'hébreu. Mais il faudrait ici se demander pourquoi saint Jérôme a cru nécessaire de produire deux traductions différentes à partir de deux originaux distincts, surtout si la traduction grecque était à tous les points de vue identique à l'original. En fait, c'est l'effet même de l'histoire qui l'a obligé à procéder ainsi. D'une part, la Septante existait et était utilisée dans la nouvelle Église chrétienne; de plus, il existait autour de cette version des mythes attestant sa valeur et sa validité. D'autre part, ces mythes avaient été minés par la constatation d'imperfections dans cette version et avec cette constatation s'ouvrait la possibilité — la nécessité — d'autres traductions, car si des imperfections ou des erreurs s'y trouvaient la tra-

Devoir...

duction ne pouvait plus être considérée comme de la main de Dieu. Ainsi, dans une lettre à Désidérius, saint Jérôme met-il en doute l'origine divine de la Septante :

« Au reste je ne sais qui a inventé le premier une certaine fable que quelques-uns débitent, qu'on fit bâtir à Alexandrie soixante et dix cellules où l'on mit les septante interprètes chacun en particulier; et que quoiqu'ils fussent ainsi séparés les uns des autres néanmoins on ne trouva aucune différence entre leurs traductions. Car nous ne trouvons rien de tout cela dans Aristée qui était Capitaine des gardes de Ptolémée, ni dans Josèphe qui a écrit longtemps après lui. Au contraire ces deux écrivains nous apprennent que les Septante s'étaient assemblés dans une basilique, y firent leur Traduction de concert, et non point par inspiration². »

La traduction devient possible pour saint Jérôme à condition que la Septante ne soit pas une traduction parfaite; l'existence d'erreurs détruit le mythe de l'intervention divine et rend nécessaire la retraduction du texte. Mais cette retraduction ne va pas sans poser certains problèmes, puisqu'elle implique la correction de ces erreurs, donc un changement dans le texte sacré. Dans une lettre à saint Jérôme en 394-395, saint Augustin soulève ces problèmes :

« Quant à traduire en latin la sainte littérature canonique, je souhaiterais que tu n'y travailles pas, sinon selon la méthode que tu as employée pour traduire Job, savoir que — par le moyen de sigles appropriés — tu fasses apparaître toutes les différences qui existent entre cette traduction, qui est ton œuvre, et la traduction des Septante, dont l'autorité est très importante. Je ne saurais trop m'étonner qu'on trouve encore, dans les textes hébreux, quelque chose qui aurait échappé à tant de traducteurs si versés dans cette langue. Je laisse de côté les Septante — par quel conseil, ou sous quelle inspiration, ont-ils pu réaliser un accord plus parfait que s'il ne se fût trouvé qu'un seul traducteur, je n'ose d'aucune manière en décider avec certitude — mais j'estime que, sans conteste, il faut leur attribuer une autorité prééminente dans l'exécution de ce mandat³. »

Si saint Augustin prétend qu'il est absolument nécessaire que saint Jérôme traduise à partir du grec, c'est pour des raisons d'unité, la traduction à partir du texte hébreu conduirait au désaccord, et d'autorité — celle du texte des Septante et de l'institution qui fonde son pouvoir sur ce texte. Par ailleurs, on voit ici saint Augustin, pour justifier cette prise de position, réintroduire le

mythe de la traduction miraculeuse. Le danger appréhendé sera précisé par saint Augustin neuf ans plus tard, dans une autre lettre :

« Pour moi, je préférerais que tu nous interprètes plutôt les Écritures grecques canoniques que l'on attribue aux LXX interprètes. Il serait, en effet, très pénible, si l'on se met habituellement à lire la version dans de nombreuses églises, de constater une dissonance entre les églises grecques et les églises latines » (tome V, p. 98).

Et saint Augustin continue, en lui citant un exemple d'une différence textuelle et de ses effets :

« Un de nos confrères dans l'épiscopat avait décidé d'emprunter les leçons, dans l'église qui préside, à la traduction. On s'emut d'un passage du prophète Jonas, rendu par toi bien autrement qu'il n'était inscrit depuis longtemps dans l'esprit et dans la mémoire de tous, et chanté par tant de générations successives. Il se fit un tel tumulte dans le peuple — les Grecs surtout articulaient avec feu l'accusation de faux — que l'évêque fut contraint (c'était dans la ville d'Oea) de solliciter le témoignage des Juifs. Est-ce ignorance ou malice? Ils répondirent qu'il se trouvait dans les livres hébreux la même chose que ce qu'avaient les Grecs et les Latins. Qu'ajouterai-je? L'homme qui voulait corriger une faute a été contraint, après avoir couru un grand danger, de ne pas rester isolé de son peuple » (tome V, p. 98-99).

C'est donc par la traduction que le scandale arrive, peu importe si la traduction est réellement fautive — ce qui compte c'est qu'elle corresponde aux attentes des lecteurs. Et quelle était la différence entre les versions latines et grecques qui aurait pu avoir comme résultat que l'évêque d'Oea perde ses ouailles? C'est la traduction du seul mot *kitton* : traduit par *citrouille* par les Septante, et par *lierre* dans les traductions latines. Saint Jérôme met lui aussi *lierre* et de ce fait contredit la traduction grecque. Mais l'enjeu, comme c'est souvent le cas en traduction, dépasse ce seul mot, et on préférera parfois garder une traduction que l'on sait inexacte plutôt que d'apporter les changements nécessaires. C'est la position de saint Augustin : *lierre* n'est peut-être pas le bon mot, mais c'est le mot auquel les fidèles sont habitués et qui doit donc être conservé. Comme il écrit en 405 :

« Je désire ta traduction des Septante pour que nous soyons délivrés, autant que possible, de l'excessive impéritie des traducteurs latins qui, qualifiés ou non, ont osé aborder ce travail, et pour ceux qui supposent que je porte envie à tes utiles travaux finissent

pas comprendre un jour, si c'est possible, la raison pour laquelle je ne veux pas qu'on lise dans les églises la traduction de l'hébreu. Je crains que, la produisant comme une nouveauté contraire à l'autorité des Septante, nous ne scandalisions grandement, nous ne troubions beaucoup les masses chrétiennes, dont les oreilles et les cœurs ont l'habitude d'entendre cette traduction, qui, d'ailleurs, a été approuvée par les Apôtres. C'est pourquoi pour cette tige arborescente de Jonas, qui n'est en hébreu ni un lierre ni une citrouille, mais je ne sais quoi d'autre qui se dresse sur son propre tronc, sans être soutenu par aucun appui, j'aimerais mieux que désormais on lise : « citrouille » dans tous les textes latins. Je ne pense pas, en effet, que les Septante aient employé inutilement ce mot, sinon parce qu'ils savaient que c'était quelque chose d'analogue » (tome VI, p. 74-75).

Cet argument d'autorité tranche en faveur d'une façon de traduire le mot plutôt que d'une autre, comme cela arrive encore assez souvent dans le domaine de la traduction.

Justifications des choix du traducteur

Quittons maintenant cet échange de lettres entre le patron de la traduction et saint Augustin pour voir comment les traducteurs plus près de nous règlent le problème des différences entre toute traduction et son texte original. Cela se fait différemment selon les époques. Au XVI^e siècle, en France, on a eu tendance à privilégier surtout l'intention de l'auteur du texte original.

Ainsi Claude Gruget, traducteur des *Dialogues d'honneur de messire Jan Baptiste Possevin* en 1557, écrit-il :

« Au regard de quelques mots, que lon pourra trouver encore rudes pour ce temps en nostre language (comme spontanément pour volontairement, agile pour faisable, et autres de telle façon) les bien considerans appercevront assez que je les ay laissez telz, pour ne pervertir l'intencion de mon Auteur : qui mesme fait discours sur leur difference et propriété joint que ma deliberation n'a esté de faire icy profession d'elegant orateur, mais de fidelle traducteur, autant que l'a peu souffrir nostre langue presente, encores fort nouvelle en lettres Philosophiques, et neantmoins autant, ou plus, propre à recevoir les termes d'icelle et de toutes autres arts et sciences qu'aucune autre vulgaire qui sort en bruit, si nous voulons l'exercer ainsi que je vous prie tous d'y vouloir entendre chacun en son endroit. »

Devoir...

Ce traducteur est donc prêt, pour exprimer l'intention de l'auteur, à aller à l'encontre des habitudes de sa propre langue. Son souci majeur n'est pas de se conformer aux attentes de ses lecteurs mais au contraire, d'y apporter du neuf et de transformer sa langue par son contact avec la langue étrangère. Tout autre sera la position de la grande majorité des traducteurs deux cents ans plus tard, au XVIII^e siècle: ceux-ci chercheront plutôt à adapter l'original à la langue d'arrivée. De Castera du Perron, le traducteur des *Amours de Leucippe et de Clitophon* de Tatius, publié en 1783, écrit :

« [...] j'ai adouci ses termes autant qu'il m'a été possible; j'ai mis un voile sur ses images, leur nudité pouvoit faire fortune chez des peuples qui prenoient pour sagesse l'effronterie de Diogène; aujourd'hui elle nous révolteroit, nous avons le cœur Cynique; mais nos oreilles & nos yeux sont chastes. Tatius employe toute son éloquence à faire l'éloge d'un plaisir criminel que les Loix punissent justement; je supprime cet endroit, j'aime mieux qu'on me nomme Traducteur imparfait, qu'Écrivain pernicieux. J'avoué encore que j'ai pris d'autres libertés; mais elles n'intéressent point le fonds de l'ouvrage, elles ne roulent que sur quelques Phrases que je transpose, sur quelques répétitions, que je retranche, sur quelques transitions que j'ajoute, sur quelques lacunes que j'ai cru devoir remplir; enfin sur quelques traits que j'affoiblis, ou que je renforce selon que la vraisemblance l'exige. J'ai toujours estimé qu'on étoit en droit de suivre cette méthode lorsqu'on traduisoit un Livre Galant, dont l'unique but est de plaire; car pour ce qui touche les Loix, la Religion, & même l'Histoire, je sçais qu'il faut se renfermer dans des bornes plus étroites; j'ose dire cependant que si je ne me suis pas attaché avec un scrupule servile à la lettre de mon Original, je n'en ai point fait une copie, qui ne lui ressemble pas : quoi que ce soit un Grec habillé à la Française, son air ne laissera pas d'annoncer & sa patrie & son origine. »

Au XVIII^e siècle, on accorde donc la priorité à la réception de la traduction plutôt qu'aux intentions de l'auteur de l'original. Le texte original est « habillé à la Française », et tandis que Gruget en 1557 revendique le titre de « fidèle traducteur » (encore faudrait-il définir ce que l'on entend par fidélité; cette *vertu* cache bien des points de vue différents, contradictoires mêmes). De Castera du Perron accepte volontairement celui de « Traducteur imparfait » au nom d'un principe qu'il considère comme plus important : les mœurs et les coutumes de sa nation. Ces deux positions, mettant l'accent soit

sur l'auteur soit sur le lecteur, correspondent à des choix possibles du traducteur, des choix qui deviennent possibles à des moments donnés de l'histoire.

Une approche moderne de la traduction¹

De la même façon que les approches des traducteurs du XVI^e et du XVIII^e siècle doivent être situées en rapport avec les contextes où elles ont pu se développer, les différentes déterminations des théories de la traduction au XX^e siècle doivent être explicitées, afin que deviennent clairs les enjeux de la théorie et de la pratique de la traduction à notre époque. Dans l'impossibilité d'en faire une étude exhaustive ici, je ne soulignerai que deux aspects — l'institutionnalisation de la traduction et son expansion — avec une citation tirée de l'introduction de *Interpréter pour traduire*, livre qui se présente comme l'apologie de l'approche traductologique pratiquée à l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT) de Paris. Marianne Lederer et Danica Seleskovich écrivent :

« La conception de la traduction élaborée à l'ESIT est le fruit de la réflexion de praticiens sur leur propre pratique. L'explication de l'opération de traduction a permis de mettre au point des méthodes d'enseignement qui font des diplômés de l'ESIT des traducteurs et des interprètes appréciés par l'ensemble du monde international.

Le français perdant progressivement son caractère de langue universelle, ces professionnels font oeuvre de salut public dans un pays porté, du fait de sa longue hégémonie linguistique, à l'insouciance à l'égard de la traduction. Défendre aujourd'hui la langue française, c'est aussi offrir des relais fiables dans les vecteurs de la pensée que sont la traduction et l'interprétation². »

Dans cette citation, les deux aspects sont clairement soulignés : d'une part, une théorie de la traduction élaborée dans le cadre institutionnel d'une école de traduction et, d'autre part, l'expansion prise par la traduction du fait que le français aurait perdu de son universalité.

Examinons d'abord le deuxième aspect. Les auteures citées semblent vouloir donner un rôle quelque peu paradoxal à la traduction. Celle-ci viendrait en quelque sorte suppléer le français en donnant accès à une certaine universalité que celui-ci aurait désormais perdue, mais en même temps elle contribuerait à la défense de la langue nationale. Toute comme au XVIII^e siècle, le rôle de la traduction est à définir en rapport avec la langue nationale, mais tandis

qu'au XVIII^e siècle le français avait acquis une universalité telle que l'on effaçait dans les textes traduits les marques de l'origine étrangère, au XX^e siècle traduire en français est devenu une obligation dictée par la nécessité de comprendre et non de dominer, par le fait que le français n'a plus son rôle d'intermédiaire — de truchement — entre les nations. La transparence du français, qui lui venait de son hégémonie, est devenue opacité, rendant nécessaire la traduction. Et si la traduction crée toujours des hiérarchies, ces hiérarchies restent toujours à définir. Au XX^e siècle, on est peut-être plus près de l'incertitude provoquée par les langues étrangères au XVI^e siècle que du triomphalisme du XVIII^e siècle. Ainsi pourrait s'expliquer le développement à notre époque de la terminologie sur laquelle se porte une attention particulière en période de crise linguistique. Au XVI^e siècle, l'intérêt suscité par la traduction des termes est grand, tandis que les traducteurs du XVIII^e siècle ne sont guère intéressés par un tel sujet, étant donné qu'à cette époque, c'est le texte étranger que doit se plier au français et non l'inverse. Tout ce qui ne se rendrait pas en français serait tout simplement à exclure, à éliminer. Au XX^e siècle, au moment même où la langue française perdrait son caractère de langue universelle, réapparaît un intérêt pour la terminologie, réapparition qui est peut-être le symptôme de l'incertitude provoquée par le renversement qui se produit dans la hiérarchie des langues.

L'autre élément à souligner ici est l'institutionnalisation de la traduction. Si les traducteurs du XVI^e siècle traduisent « à la dérobée », « en cachette », « pendant les loisirs » — la traduction étant une pratique inavouable et peu sérieuse —, le XX^e siècle est marqué par la création de cadres institutionnels et par la reconnaissance de la traduction comme métier. On fonde des écoles de traduction ou des sociétés de traducteurs, on publie des revues de traductologie, crée des services de traduction dans l'entreprise et au gouvernement; ce sont autant d'actes qui, en transformant les conditions dans lesquelles se fait la traduction, en changent aussi la nature.

L'institutionnalisation et l'expansion prise par la traduction ne sont pas sans effet sur la théorisation de cette pratique. Dans l'extrait de *Interpréter pour traduire* déjà cité, l'insistance à souligner que la théorie proposée est le fruit de la réflexion de praticiens sur leur propre pratique a pour fonction de valider la théorie présentée. Une théorie, semblable-t-on affirmer, n'aurait de validité que dans la mesure où elle résulterait d'une pratique. Mais, ce que l'on oublie de souligner, c'est la spécificité de toute pratique, c'est-à-dire le ca-

Devoir...

ractère particulier du lieu à partir duquel cette théorie a été élaborée, oubli que l'on peut caractériser comme idéologique. Qu'elle ait été élaborée dans le cadre institutionnel d'une école de traduction, qu'elle conduise à des méthodes d'enseignement, n'est pas sans rapport avec le contenu même de la théorie, tout comme le fait que cette conception ait été développée à un moment où le français perdait son caractère universel, à un moment donc où il devenait nécessaire de traduire. Avec la professionnalisation de la traduction et le rôle qu'elle est appelée à jouer en raison du déclin du français, il devient impératif que ce qui constitue l'essentiel d'un texte puisse passer indemne d'une langue à une autre. Dans le premier cas, pour protéger le métier (de traducteur, mais aussi de professeur de traduction), dans le deuxième, pour protéger le français. Or, ce sont les structures linguistiques qui ne peuvent pas être traduites, du moins sans pertes évidentes. Il a donc fallu que l'objet de la traduction — le sens — se situe ailleurs que dans ces structures, car à la fois le métier et la nation demandent une pure traduisibilité, une traduisibilité sans déchets. Citons ici encore une fois Marianne Lederer (p. 25-26) : « Le sens qui intéresse la traduction n'est pas celui qui précède le philosophe, et rarement celui dont s'empare l'artiste. Il n'est pas non plus celui qu'étudie la sémantique; celle-ci ne s'intéresse qu'aux significations de la langue, démarche fort légitime pour le linguiste, mais qui serait paradoxale pour le traducteur dont la tâche ne consiste pas à transposer les faits observables de la langue ni à mettre au point des clefs de conversion entre les langues mais à restituer le contenu du message. » Il y aurait donc au moins quatre sens différents, et celui du traducteur se limiterait au contenu du message, au vouloir-dire de l'auteur, à ce qui est censé pouvoir se traduire sans perte d'une langue à une autre⁶. L'objet de la traduction est donc défini ici en fonction du statut du traducteur, du rapport de la traduction à la langue nationale, de la nécessité de traduire, tout comme il l'était au XVI^e et au XVIII^e siècle. Il n'y a pas nécessairement erreur à définir ainsi l'objet de la traduction, pour autant qu'est reconnue la nature historique et contextuelle d'une telle définition.

Effets des choix du traducteur

L'importance de ces choix que doivent faire les traducteurs ressort de l'accueil fait à la traduction par Etienne Dolet d'un texte attribué à Platon, notamment à la traduction du passage suivant : « Parquoy elle ne peult rien sur toy, car tu n'es pas encores prest à deceder: et quand tu seras decedé, elle n'y pourra rien aussi, attendu que tu ne seras plus

rien du tout. » C'est cette phrase qui a fait que Dolet a été brûlé pour crime d'hérésie le 3 août 1546. Les trois derniers mots « rien du tout » ont fait scandale puisqu'on estimait que Dolet attribuait à Platon (en fait le texte traduit, l'**Axiochus**, était attribué à Platon par erreur) des pensées niant l'existence d'une vie après la mort, ce que l'on considérait comme inacceptable même chez un auteur grec de l'époque préchrétienne. Et Dolet n'a pas été le seul traducteur à connaître ce sort. Louis de Berquin, traducteur d'Érasme, a été mis à mort le 17 avril 1529. On lui reprochait d'avoir écrit que la religion demanderait que les saintes écritures soient traduites en langue vulgaire et lues par le peuple. Les choix du traducteur ne sont donc pas sans conséquence. Et si c'est rare de nos jours que les traducteurs soient mis à mort pour leurs traductions, ce n'est point exclu. Ainsi en juillet 1991 le traducteur japonais des **Versets sataniques** de Salman Rushdie a été assassiné et le traducteur italien attaqué par un homme armé d'un couteau.

Conclusion

Pour conclure il serait bon de rappeler ici les mots de Friedrich Nietzsche, tirés du **Gai Savoir** :

« On peut juger du sens historique d'une époque à la façon dont elle traduit, dont elle cherche à s'assimiler les vieux siècles et les vieux livres. Les Français, au temps de Corneille, voire au moment de la Révolution, s'emparent de l'antiquité romaine avec des gestes dont nous n'aurions plus le courage, à cause du développement de notre sens historique. Quant à l'antiquité latine [...] avec quelle violence, et quelle naïve violence! ne faisait-elle pas main basse sur tout ce qu'il y avait de grand et de beau dans ce qui était la Grèce ancienne à cette époque! Comme ces Romains transposaient dans le présent! Comme ils effaçaient la poussière des ailes du papillon moment! [...] Ils ignoraient les voluptés du sens historique; tout exotisme, tout passé les offensaient, et réveillaient en eux le conquérant romain. De fait on conquerrait alors en traduisant [...] non seulement en négligeant l'histoire, mais, mieux encore, en ajoutant l'allusion à l'actualité, et en billant, pour commencer, le nom de l'auteur afin de mettre le sien à sa place [...]: non point avec l'idée de voler; non, de la meilleure conscience du monde, celle de l'imperium romanum⁷ ».

Ce que l'histoire de la traduction nous apprend c'est que chaque époque apporte son propre point de vue sur la traduction et fait jouer à la traduction un rôle spécifique. L'hésitation que peut avoir le traducteur devant le texte a un sens: elle fait

transparaître son inquiétude face à l'obligation de choisir, sans autre autorité que la sienne propre et celle de son époque. Que le traducteur se limite (ou du moins, prétende se limiter) à la reproduction du sens ou, au contraire, qu'il opte ouvertement pour sa construction, son choix sera fonction non du texte à traduire mais du contexte dans lequel il traduit. Or, cette hésitation est signe de la conscience qu'a le traducteur de la gravité de ses choix. Mais trop souvent il tentera d'effacer toute trace d'indécision, il essaiera de justifier ses décisions en faisant appel à des normes à la fois absolues et illusoires. L'hésitation sera peut-être abolie, du moins momentanément, mais à un prix trop élevé, car c'est l'idéologie qui règne alors⁸. La non-reconnaissance de l'écart qui existe nécessairement entre le texte original et la traduction, et dont la nature sera toujours déterminée par le contexte socio-historique, ne peut mener qu'à la méconnaissance de la traduction. Une approche historique permet au contraire de prendre conscience des dilemmes des traducteurs, des contradictions avec lesquelles ils doivent composer; elle permet que la traduction s'ouvre sur sa vérité.

Paul St-Pierre
Université Laval

Notes

1. Pour une discussion plus approfondie de la traduction des Septante, voir mon article « Translation and Writing », paru dans **Texte**, n° 4, 1986, p. 223-233.

2. **Lettres de saint Jérôme**, tome III. Trad. G. Roussel, Paris, L. Roullard, 1707, p. 34-35.

3. **Lettres**, tome III, trad. Jérôme Labourt, Paris, Société d'édition « Les belles lettres », 1963, p. 50-51. Dorénavant les références à cette édition se trouveront dans le texte.

4. Cette section reprend, légèrement modifiée, une partie de mon article « La traduction: histoire et théorie », paru dans **Meta**, XXXV, n° 1, mars 1990, p. 119-125.

5. Danica Scleskovitch et Marianne Lederer, **Interpréter pour traduire**, Paris, Didier Érudition, 1986.

6. Marianne Lederer, « Transcoder ou réexprimer? », **Interpréter pour traduire**, p. 36 : « En fin de compte et sans chercher à être paradoxal, on serait tenté de dire que les langues sont extérieures au processus de la traduction; elles sont le réceptacle du sens qui est exprimable dans n'importe laquelle d'entre elles; elles ne se confondent pas avec lui. »

7. Friedrich Nietzsche, **Le Gai Savoir**, trad. Alexandre Vialatte, Paris, Gallimard, 1950, p. 116-117.

8. Pour les rapports entre traduction et idéologie, voir mon article « Traduction et idéologie », paru dans **Langues et linguistique**, IV-V, 1978-1979, p. 65-79.